



Tourisme, loisirs sportifs et sensibilisation des pratiquants à la fragilité du milieu naturel

Clémence Perrin-Malterre, Maître de conférences en STAPS, Université Savoie Mont Blanc (Chambéry), laboratoire EDYTEM (UMR5204)

clemence.perrin-malterre@univ-smb.fr

Laine Chanteloup, Docteure en géographie et chercheure associée au laboratoire EDYTEM (UMR5204)

laine.chanteloup@gmail.com

Mots-clés : Sport de nature, sensibilisation, espaces protégés, prestataires sportifs

Le développement du tourisme sportif et des pratiques récréatives en zone de montagne conduit à une présence humaine de plus en plus importante dans des milieux fragiles. Or, le séjour touristique ou l'excursion à la journée peuvent être l'occasion d'une sensibilisation des pratiquants à la fragilité de ces milieux pour les inciter à adopter des comportements respectueux (Stein et al., 2003). Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons plus particulièrement aux différents acteurs qui mènent ces actions de sensibilisation et à leurs démarches mises en place. Nous nous appuierons pour cela sur les résultats de plusieurs enquêtes empiriques.

Ce sont d'abord les gestionnaires d'espaces protégés qui mettent en place des actions de sensibilisation. Plus précisément, dans le cadre de ses schémas de cohérence des sports de nature, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNRMB) mènent des actions auprès des pratiquants pour les sensibiliser à la fragilité de la faune sauvage. Il en est de même pour le conservatoire des Réserves naturelles de Haute-Savoie (ASTERS) dans le massif du Bargy. Leur objectif est d'éviter d'avoir recours à des mesures réglementaires limitant l'accès aux espaces naturels. Pour cela, ils mettent en place des démarche de gestion concertée (Gayte et al., 2003), en impliquant notamment les acteurs sportifs comme les Clubs Alpains (CAF) de Savoie et Haute-Savoie. De plus, cette démarche repose sur un partenariat avec les chercheurs afin d'avoir une meilleur connaissance des usagers récréatifs pour mieux cibler leurs actions de sensibilisation. Ainsi, des enquêtes auprès des pratiquants ont permis de mesurer leur degré de connaissance des statuts et des mesures de protection du milieu naturel et de la faune sauvage, ainsi que leur perception du dérangement occasionné par leur pratique.

Les prestataires sportifs qui proposent des excursions et des séjours touristiques agissent également pour une éducation à l'environnement. Une enquête menée auprès de ces prestataires montre que le moment d'échange avec les clients lors de la prestation est un moment de transmission qui sert à faire passer des messages autour de la notion de développement durable (Perrin-Malterre, 2014). Si pour certains, le fait de permettre à leur clientèle de renouer le contact avec la nature semble suffire ; d'autres ont la volonté de faire évoluer les comportements en utilisant la force pédagogique des loisirs sportifs de nature dans la protection de l'environnement (Bouhaouala et Bouchet, 2007). Pour ces prestataires, il s'agit de permettre à leurs clients non seulement d'en apprendre sur la nature, mais aussi d'apprendre de la nature. Et cela passe par la compréhension des lois naturelles que nous avons globalement oubliées dans nos sociétés modernes (Chanvallon et Héas, 2011).